

Les Échos

Yvetot.fr



d'Yvetot



Agenda Yvetot

Votre bulletin municipal d'informations

N°42 - Mai 2019





« Il y a bien des manières de ne pas réussir mais la plus sûre est de ne jamais prendre de risques »

Benjamin Franklin

« Chère Yvetotaise, cher Yvetotais,
Les vacances d'été approchent.
La Normandie sera à l'honneur sur le plan international. L'Armada et les plages du Débarquement seront visitées par de très nombreux touristes. Yvetot ne sera pas en reste. Nous proposerons des animations riches et variées pour l'ensemble de nos concitoyens.
Nous nous réjouissons que vos enfants bénéficient, cette année encore, d'une offre de camps d'été de qualité. L'accueil de loisirs offrira également aux jeunes des activités inédites.
Pour les plus grands, les rendez-vous sont tout aussi attendus et diversifiés. Du 7 au 10 juin, Yvetot accueillera le festival international de Chorales « Les voix de la Liberté ».
Le 22 juin, la 2^{de} édition de la Fête intercommunale de la Musique se déroulera autour de l'espace culturel les Vikings.
Le 7 juillet, les amoureux de la petite reine sont attendus pour une balade à vélo dans les rues d'Yvetot, avant un grand après-midi d'animations et de découverte au Manoir du Fay.
Autre temps fort de l'été, la très attendue 9^e édition de « Lumières au Fay ». Le centre-ville sera également en fête. Le 1^{er} septembre, nous célébrerons le 75^e anniversaire de la Libération de notre ville. Au programme, défilé de véhicules militaires, cérémonie patriotique, concours d'élégance de pin-up sur des airs de Glenn Miller.
En septembre, Manu Lanvin inaugurera la saison culturelle 2019-2020. N'oublions pas la manifestation « Place des Loisirs » le 28 septembre. Vous pourrez rencontrer les acteurs culturels de notre territoire.
A la rentrée, la Maison de quartiers sera dotée d'un logo. Dans une démarche participative et citoyenne, je vous invite vivement à contribuer à la sélection du futur logo. Pour ce faire, rendez-vous sur la page Facebook de la Maison de quartiers, ou en page 12 du présent numéro.

Enfin, je tiens à saluer la mobilisation des parents d'élèves et des enfants devant le risque de fermeture de nouvelles classes. Je souhaite que cette extraordinaire élan pour l'école publique puisse trouver un écho favorable auprès de l'Inspection de l'Education Nationale.

Très chaleureusement, »

Emile CANU, Maire d'Yvetot

SOMMAIRE

Vie locale	p 3
Finances	p 4 et 5
Travaux	p 6
Fleurissement	p 7
Vie économique	p 8
Point d'Accès au Droit	p 9
Développement durable	p 10
Enseignement / Jeunesse	p 11 à 13
CCAS	p 14 et 15
Maison de quartiers.....	p 16 et 17
Saison culturelle municipale	p 18
Festival de chorales Les Voix de la Liberté	p 19
Vos RDV	p 20 et 21
Vie locale	p 22
Tribune politique	p 23
Agenda	p 24

En cas d'incident constaté sur la voie publique, merci de contacter le 02 32 70 44 70

Les Echos d'Yvetot - Mairie d'Yvetot - Place de l'Hôtel de Ville - BP 219 - 76196 Yvetot Cedex
Tél : 02 32 70 44 70 / Fax : 02 32 70 44 71

Courriel : mairie@yvetot.fr / Site Internet : www.yvetot.fr

Directeur de la publication : Emile CANU. Rédacteur en chef : Comité de Rédaction

Photos / Rédaction / Mise en page : S. Miller / G. Levasseur

Impression : Corlet Imprimeur - ZI rue Maximilien Vox - BP 86 - Condé-sur-Noireau - 14110 Condé-en-Normandie

Tirage 7 500 exemplaires - Distribution par l'association ISA - rue des Chouquettes - 76190 Yvetot

Des remarques ou des suggestions ? Ecrivez à service.communication@yvetot.fr ou appelez au 02 32 70 59 28





3 questions essentielles à Stéphanie Duquesne, Capitaine du Centre de Secours et d'Intervention (CIS) d'Yvetot

Lundi 17 décembre 2018, le Capitaine Stéphanie Duquesne a pris le commandement du CIS d'Yvetot.

Elle succède au Lieutenant Collemant qui a rejoint le centre de Fécamp.

Le Capitaine Duquesne est la première femme à occuper ce poste dans le Pays de Caux.



Les Echos d'Yvetot : « Stéphanie Duquesne bonjour. Merci d'avoir accepté de nous rencontrer. Pouvez-vous rapidement vous présenter ? ».

Stéphanie Duquesne : Bonjour. Je suis le Capitaine Stéphanie Duquesne. J'ai trente-quatre ans. Je suis maman de deux enfants. Je suis le chef du CIS d'Yvetot depuis le 17 décembre dernier. Mon conjoint est également chef de CIS à Gambetta à Rouen.

J'ai grandi dans l'environnement des pompiers. Mon papa a exercé ce métier à Gravelines, dans le Nord de la France. Après des études de droit public, j'ai passé le concours de Lieutenant-Pompier que j'ai obtenu. J'ai alors été recrutée par le SDIS du Nord en 2007 où je suis restée jusqu'en 2016. »

LEY : « Quelles sont les raisons qui vous ont amenée à rejoindre la Normandie ? »



La passation de commandement entre François Collemant et Stéphanie Duquesne s'est déroulée le 17 décembre dernier.

SD : « Je suis arrivée en Normandie en 2016. C'est une région que je connaissais avant de venir et que j'aime beaucoup.

Yvetot est une ville dynamique, qui évolue. Elle offre tous les services dont une famille a besoin.

J'ai intégré le groupement opérationnel du SDIS de Seine-Maritime qui se trouve à Yvetot le 1^{er} janvier 2016. J'ai quitté mes missions le 1^{er} décembre 2018 pour prendre la suite du Lieutenant Collemant parti au CIS de Fécamp. J'ai pris officiellement mes fonctions de chef de centre le 17 décembre dernier.

Le fait que le CIS d'Yvetot soit à taille humaine a en partie conditionné ma candidature au poste de chef de centre. J'ai sous ma responsabilité 11 sapeurs-pompiers professionnels, et 70 sapeurs-pompiers volontaires. Une secrétaire m'épaula également au quotidien. »

LEY : « Après presque 6 mois passés à la tête du CIS d'Yvetot, quelles sont vos impressions sur la Ville et ses habitants ? »

SD : « Yvetot est une ville très agréable. A l'instar de communes où la délinquance est très présente, Yvetot est une ville très calme. Les pompiers sont très bien perçus et bien reçus lors des interventions.

Pour ma part, je suis très satisfaite des relations que nous entretenons avec les autres acteurs de la sécurité sur la Ville. Les gendarmes et les policiers municipaux sont des interlocuteurs privilégiés avec qui tout est simple.

Enfin, les élus sont très accessibles, disponibles, à l'écoute. »

LEY : « Merci Stéphanie Duquesne d'avoir accepté de répondre à nos questions. »

FINANCES

« Le budget 2019 s'équilibre en dépenses et en recettes à 22 990 855 €.

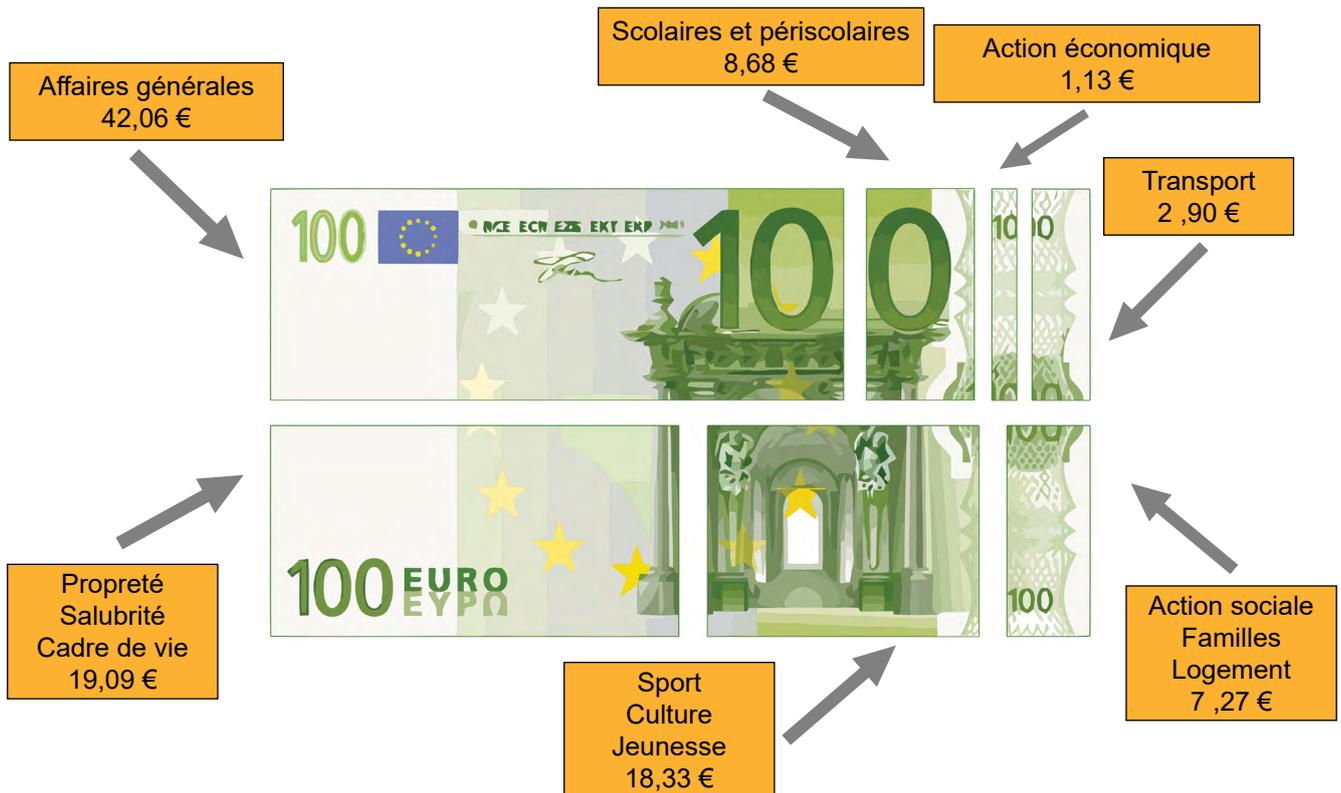
C'est un budget sérieux qui tient compte des contraintes actuelles. Il prépare néanmoins l'avenir avec volontarisme, comme le prouvent les plus de 7 millions d'euros d'investissements prévus, et ce sans augmenter le taux des quatre taxes, et sans aggraver, plus que de raison, la dette.

Ce budget nous permet de maintenir un bon niveau de subventionnement des associations locales créatrices de lien social, et de faire face plus efficacement aux exigences de la dématérialisation exigées par l'Etat.

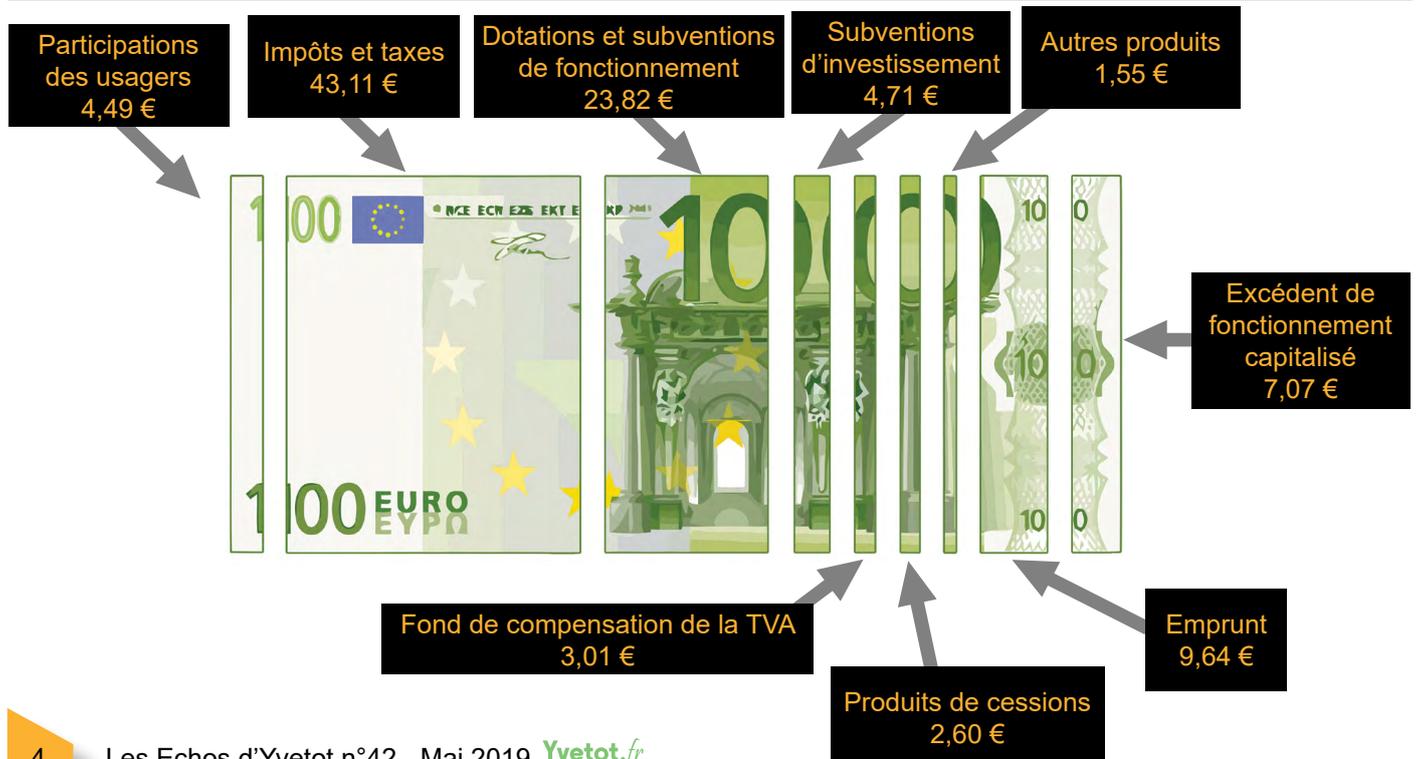
Je tiens à remercier l'ensemble du personnel de la ville qui s'investit chaque jour pour atteindre les objectifs qui sont fixés par la Municipalité, cela dans le cadre très strict des moyens alloués »

Alain CANAC, Adjoint aux Finances et aux Marchés publics

Les services rendus aux Yvetotais pour 100 € dépensés



Origines des recettes de la Ville pour 100 €



SUBVENTIONS MUNICIPALES

Bénéficiaire	Montant en € de la subvention	Bénéficiaire	Montant en € de la subvention
Budget annexe Salles municipales	295 000	Coop. scolaire école Cottard	850
Budget annexe Spectacles	100 000	Coop. scolaire école Hugo	1 350 (dont 500 exceptionnelle)
AMAP Caux'Inelle	200	Coop. scolaire école Rodin	450
Action citoyenne	250	Coop. scolaire école C. Lhermitte	2 100 (dont 1 000 exceptionnelle)
Amicale bouliste Yvetotaise	1 500 (dont 300 exceptionnelle)	Coop. scolaire école J. Prévost	1 100
Amic. anciens élèves R. Queneau	350 (subvention exceptionnelle)	Dance Crew	700
Amicale de Full-Contact	2 545 (dont 45 pour Atout Sports)	FNACA	500
Amicale laïque des anciens élèves des écoles publiques	800	FNATH	400
Amicale Yvetot Athlétisme	2 980 (dont 380 atout Sports)	Faire du sport ensemble	2 500 (dont 1 000 exceptionnelle)
Aqua-club Yvetot	600	Forme & Bien-être	52 (Atout Sports)
Maîtrise de Seine-Maritime	5 500 (dont 1 500 exceptionnelle)	Fraternelle	6 500
Maîtrise de Seine-Maritime Festival de chorales	1 550	Handball club Yvetotais	11 094 (dont 94 Atout Sports)
Association ACPG-CATM	500	Hockey club cauchois	7 659 (dont 659 Atout Sports)
AAEM	7 100	Inser Santé	1 800
AAEM Arbre de Noël des enfants	7 100	Epicerie solidaire	8 000
Les amis de l'hôpital	800	La Fée sonore	2 000
Anciens combattants d'Yvetot	500	La Sauce 18	1 000
AMI 76	150	La Sève	600
Les randonneurs du Pays de Caux	450	La Choeur Enchanté Yvetot	150
Faire vivre le Manoir du Fay	2 000	Le coin du vidéaste	350
Association familiale d'Yvetot	650	Les Archers du Roy	2 724 (dont 400 exceptionnelle et 74 Atout Sports)
Genèse	800	Les K Barrés	2 500
Jardins ouvriers et familiaux	300	MJC - PIJ	22 500
La Manoir Béguinage	600	MJC	80 265 (dont 265 Atout Sports)
Les aînés du quartier Rétimare	600	Mission locale	12 676
Les papillons blancs	600	Mölk'Yvetot	500
Le SEL du Pays-de-Caux	600 (dont 100 exceptionnelle)	Musique municipale	5 000
Asso. sportive du collège Bobée	600	Réseau Gincaux	1 900
Asso. sportive du collège Camus	1 200	Roue libre Yvetotaise	450
Asso. sportive Police Municipale	1 000	Rugby-Club Yvetotais	19 500 (dont 2000 exceptionnelle)
Amicale des bretons Steredenn-Mor	900	Scouts et Guides de France	600
AYAC	700	Secours catholique	800
Association Yvetot-Bourzanga	4 250	Secours populaire	300
Banque alimentaire	1 521	Société de tir l'Union	2 570 (dont 70 Atout Sports)
Basket Club Yvetotais	800 (dont 300 exceptionnelle)	Team Melody	350
CCAS	1 174 000	Tennessee Country Boots	600
CEPC	700	Union commerciale d'Yvetot	1 500
Chorus bowling	1 650 (dont 250 exceptionnelle)	Viking club Yvetot	450
Club accueil animations	300	Yvetot Athlétic Club	24 000
Club athlétique cauchois	7 000	Yvetot Badminton club	3 177 (dont 177 Atout Sports)
Club cyclotouriste Yvetotais	4 000	Yvetot Tennis club	15 850 (dont 300 Atout Sports)
Amicale laïque des anciens élèves des écoles publiques	1 500	Yvetot Triathlon	1 300
FSE collège Camus	400 (exceptionnelle)	Montant total des subventions	1 992 647 €
Yvetot triathlon	1 300		
Club nautique Yvetotais	7 068 (dont 68 pour Atout Sports)		
Club pongiste Yvetotais	3 566 (dont 66 pour Atout Sports)		
Comité des échan. internationaux	2 800		
Comité des Fêtes	5 500		
Comité de l'Etang	2 400		

TRAVAUX

Devenues dangereuses, 3 maisons ont été acquises par la Ville rue Saint-François. Elles ont été détruites au début du mois de mars. Un parking de 700 m² verra le jour. Le souhait de la Municipalité est que ce nouveau parking favorise le commerce du centre-ville et les équipements culturels à proximité.



Afin d'informer au mieux les habitants et les visiteurs, la Municipalité a installé des panneaux d'information sur le Zéro phyto dans différents endroits de la Ville.

Le Manoir du Fay, le square Bobée, ou encore les cimetières sont désormais équipés de ces panneaux d'information.



Si vous souhaitez plus d'informations sur le Zéro Phyto, rendez-vous sur le site Internet de la Ville www.yvetot.fr, rubrique Cadre de vie, onglet environnement.

A proximité directe du centre-ville, le square Jacques Prévert, situé rue du Docteur Roux, a été réaménagé afin d'accueillir parents et enfants dans les meilleures conditions de sécurité. Deux aires de jeux sont disponibles, ainsi que des bancs, des poubelles, et des « sacadogs » pour le ramassage des déjections de nos amis à 4 pattes.

Le montant total des travaux s'élève à 41 000 € TTC



L'utilisation des tondeuses à gazon est tolérée de 8 h à 20 h les jours ouvrables, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h le samedi et de 10 h à 12 h le dimanche et les jours fériés.



FLEURISSEMENT

Concours communal des Maisons et jardins fleuris 2019.

Zoom sur Jacques Bly, membre du jury...

Chaque année, inlassablement au début des vacances estivales, le jury du concours annuel communal des jardins et maisons se retrouve. Sa mission : observer, analyser et noter le fleurissement des candidats inscrits.

Composé de six membres, le jury visite plus de 100 jardins, cours et parcs. Il note également les compositions proposées sur les balcons des habitats collectifs.

Parmi les 6 membres, tous plus qualifiés les uns que les autres, Jacques Bly apporte son expertise et sa connaissance des plantes, des fleurs et autres hortensias. Il faut dire qu'en matière de récompenses, Jacques les collectionne. Il a gagné, à de très nombreuses reprises, le concours communal. Il a également été primé au concours départemental des Villes, Villages, Maisons et Fermes Fleuris.

Gageons que cette année encore, son oeil avisé saura reconnaître le magnifique travail que les Yvetotais réalisent pour embellir notre ville.



Remise des prix aux lauréats du concours 2018

Jeudi 16 mai avait lieu la cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours communal des jardins et maisons fleuris 2018.

Présidée par Olivier Fé, conseiller municipal délégué aux Parcs et Jardins, la cérémonie s'est déroulée dans les salons d'honneur de l'Hôtel de ville.

Répartis en 5 catégories, les gagnants ont remporté des bons d'achat à utiliser chez les fleuristes Yvetotais ainsi qu'un bouquet de fleurs.

Les gagnants par catégorie

Catégorie Maisons avec jardin visible ou non de la rue

Dominique Dumont avec 19,5/20

Catégorie Parcs et Jardins

Jacques Bly, Hors concours
Odile Devaux avec 18/20

Catégorie Maisons avec fenêtres fleuries ou balcons sans jardin

Gérard Lesueur avec 18,5/20

Catégorie Immeubles

Georgette Verdure avec 16,5/20

Catégorie Maisons fleuries ou non ayant un petit jardin

Jean-Marie Delaplanche avec 18,5/20

La Municipalité adresse ses remerciements à tous les participants qui font chaque année de notre ville une cité fleurie, agréable, et où il fait bon vivre.

Concours communal 2019 des Maisons et Jardins fleuris

Suite à la délibération du Conseil municipal en date du 5 avril 2017, les conditions de participation au Concours communal des maisons et jardins fleuris ont été modifiées.

La participation se fait uniquement sur inscription.

Pour cela, vous devez impérativement envoyer le bulletin ci-dessous à la Direction de l'Animation, de la Culture et des Sports à l'attention d'Hervé Roger ou Jessica Monet avant le 28 juin 2019.

Concours communal des Maisons et Jardins fleuris 2019 Bulletin de participation à retourner avant le 28 juin 2019 à la Mairie d'Yvetot, service DACS

Nom ou raison sociale :

Adresse complète :

N° de téléphone :

Souhaite que le jury passe noter son fleurissement les 8 et 9 juillet 2019

Informations complémentaires sur le libre accès à votre décor floral (chiens, barrières...) :

VIE ÉCONOMIQUE

Ce qu'il faut retenir de l'opération FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce)

En 2017, la ville d'Yvetot et ses partenaires signaient la convention de la 2^e tranche du FISAC.

En juin 2018, un avenant a été signé afin de prolonger cette opération jusqu'en novembre 2019.

Cette subvention relie plusieurs partenaires : l'Etat, la Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen Métropole, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-Maritime, la Communauté de Communes Yvetot Normandie ainsi que l'Union Commerciale et Artisanale d'Yvetot et de ses environs.



Le FISAC a pour objectif de dynamiser et valoriser le centre-ville. Il attribue des subventions pour les rénovations de vitrine, l'accessibilité ou la sécurité du commerce. Une aide de 30 à 40 % peut être versée sur présentation d'un dossier complet et selon les critères d'éligibilité.

Depuis le lancement de la 2^e tranche du FISAC, 27 dossiers de rénovation, accessibilité et/ou sécurité de commerce ont déjà été montés. Lors de la 1^{re} tranche, seule la rénovation de vitrine était subventionnée. 40 demandes avaient été étudiées.

Durant le 1^{er} trimestre 2019, 8 commerçants et/ou artisans ont été subventionnés parmi lesquels des boulangeries, un magasin d'électroménager, une brasserie, une maroquinerie, un magasin de vêtements, et un magasin d'ateliers culinaires.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Audrey Daubeuf pour tout renseignement ou la Chambre Consulaire dont vous dépendez pour monter un dossier (Isabelle Blondel pour la CCI et Catherine Capron pour la CMA).

Nous attirons votre attention sur le fait que les dossiers doivent être présentés, pour avis du comité de pilotage, avant fin septembre.



Contact Ville d'Yvetot

Audrey Daubeuf, en charge du développement économique et animatrice FISAC

Tel : 02 32 70 44 70 / Mail : audrey.daubeuf@yvetot.fr

La Ville d'Yvetot décroche un 4^e sourire dans le cadre de la Journée Nationale du Commerce de Proximité

La JNCP est une opération nationale qui se déroule chaque année le 2^e samedi d'octobre. En 2018, celle-ci s'est déroulée le 13 octobre. L'objectif de cette journée est de faire participer les commerçants, et les clients afin de créer une véritable dynamique commerciale.

Suite à cette manifestation, un dossier a été présenté aux membres du jury de la JNCP.

Le 25 mars dernier, Monsieur le Maire accompagné de Virginie Blandin, Audrey Daubeuf, 2 représentants du bureau de l'UCAY et 2 membres de la CCI Rouen Métropole se sont rendus à Paris, dans les salons Vénitiens du Musée des Arts Forains, pour assister à la cérémonie de remise des prix.

Yvetot a été nommée pour le trophée de l'anticipation et le trophée de l'initiative et la créativité et est repartie avec deux diplômes.

La ville et l'UCAY ont également reçu le 4^e et dernier sourire pour mettre en avant le dynamisme commercial de la commune.

Depuis quelques jours, vous pouvez les apercevoir sur les panneaux d'entrée de ville dédiés à la JNCP.

L'objectif de l'édition 2019 sera de conserver ce 4^e sourire. Il sera aussi de gagner un trophée parmi les 12 thématiques proposées par l'association.



POINT D'ACCÈS AU DROIT

Les permanences du Point d'Accès au Droit

Des permanences sont proposées au sein de l'Espace d'Accès au Droit et aux Services Publics du Plateau de Caux, labellisé Point d'Accès au Droit (PAD) en 2015 par le CDAD de Seine-Maritime (Conseil Départemental d'Accès au Droit).

La responsable, Audrey Daubeuf et les agents d'accueil, Sandrine Masson ou Evelyne Guéroult vous accueillent, aux horaires d'ouverture du PAD. Elles vous orientent vers le bon interlocuteur et vous proposent des rendez-vous.

Les permanences sont confidentielles et gratuites.

Sur rendez-vous

PERMANENCES	COMPETENCES	INTERVENTIONS *
ADIL (Association Départementale Information Logement)	Questions relatives aux contrats, aux assurances, à la fiscalité, la copropriété, la location, la réglementation sur la qualité de l'habitat ou les relations avec les professionnels	1 ^{er} lundi du mois de 13 h 30 à 15 h 30
AVIPP (Association d'Aide aux Victimes et d'Information sur les Problèmes Pénaux)	Aider les victimes de cambriolage, d'accident, d'homicide ou pour des explications sur une décision de justice	1 lundi par mois de 10 h à 12 h
AVOCATS	Pour un premier niveau d'information sur vos droits et procédures	1 ^{er} et 3 ^e jeudi du Mois de 13 h 30 à 16 h 30
CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles)	Pour les questions relatives à la famille (séparation, divorce, garde d'enfants, pension alimentaire,) ou pour les problèmes de violences familiales, conjugales	1 ^{er} et 3 ^e vendredi du mois de 9 h à 12 h
CONCILIATEURS DE JUSTICE (MM ORANGE, LADEGAILLERIE et MME FIQUET)	Litiges entre particuliers, avec une entreprise, un bailleur...	le mardi selon leur calendrier - de 9 h à 12 h
DEFENSEUR DES DROITS	Litiges avec une administration, pour les droits de l'enfant ou des problèmes de discrimination	1 ^{er} et 3 ^e lundi du mois de 13 h 30 à 16 h 30
NOTAIRES	Pour un premier niveau d'information sur les questions de succession, donation, héritage...	1 ^{er} vendredi du mois de 14 h à 16 h
PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL	Pour verbaliser une problématique, aider à une orientation professionnelle, à un retour à l'emploi après une longue absence, préparer un entretien professionnel...	1 mardi par mois de 9 h 15 à 11 h 30
TRIALOGUE (Médiation familiale)	Aider dans les décisions de séparation, l'organisation de la vie quotidienne des enfants, les relations parents – jeunes adultes, le maintien du lien entre les grands-parents et leurs petits-enfants, les prises de décision concernant le vieillissement d'un proche, ...	2 ^e et 4 ^e vendredi du mois de 9 h à 12 h

* Les jours et horaires des permanences sont susceptibles d'être modifiés.

L'ATMP (Association Tutélaire des Majeurs Protégés) est également présente sur place mais est autonome dans la gestion de son planning.

Le planning des permanences est disponible sur place et sur le site de la ville (www.yvetot.fr, rubrique Point d'accès au droit).

Sans rendez-vous

CARSAT	Premier niveau d'information, remise des documents Cerfa, orientation vers le bon canal de communication, mise à disposition d'un ordinateur pour l'accès au site de l'assurance retraite et possibilité d'imprimer les attestations	Aux horaires d'ouverture de l'accueil
LIGUE CONTRE LE CANCER	Pour échanger et soutenir les malades et leurs familles	1 ^{er} jeudi du mois de 14 h à 16 h

Espace d'accès au droit et aux services publics du Plateau de Caux
7 rue du Couvent, 76190 Yvetot
Tel : 02 32 70 49 94
Mail : pad@yvetot.fr

Horaires d'ouverture de l'accueil
Lundi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
Mardi de 9 h à 12 h
Mercredi de 9 h à 12 h
Jeudi de 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi de 9 h à 12 h

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous vous l'annonçons dans le dernier numéro : la Bicyclerie a ouvert ses portes au mois de février.

L'inauguration s'est déroulée le 23 février dernier. Pour l'occasion, les bénévoles de l'association étaient présents ainsi que les élus, les partenaires et les premiers adhérents.

Les principaux objectifs de l'association sont de favoriser l'usage du vélo en ville, de fournir une aide matérielle et aider à la réparation de cycles, de remettre en état des vélos et les proposer à la vente à un tarif très modique.

La mise en place de cette initiative a été facilitée par plusieurs partenaires qui soutiennent le projet :

- La Ville qui met à disposition les locaux et apporte un soutien financier,
- La Communauté de communes Yvetot Normandie qui autorise la récupération des vélos en déchetterie,



- Les cycles Malandain qui proposent un partenariat privilégié pour les pièces détachées,
- Logéal Immobilière, les PME LCE de la Mailleraye sur seine et LCP de Notre Dame de Bliquetuit qui apportent une aide financière.

Les locaux de la Bicyclerie sont situés rue du couvent (entrée sur le côté de l'ancien tribunal d'instance).

Les bénévoles de l'association assurent une ouverture chaque samedi de 14h à 18h.

Si vous souhaitez bénéficier des services de la Bicyclerie, n'hésitez pas à leur rendre visite !

L'association est également présente sur Facebook @bicyclerieyvetot. Actuellement, ce sont 8 bénévoles qui assurent le fonctionnement de la Bicyclerie. Si vous désirez vous joindre à cette initiative et donner un peu de votre temps à cette démarche écologique et solidaire, les membres de la Bicyclerie vous accueilleront avec plaisir.



Contact

Mail : bicyclerie76@gmail.com ou Thierry Degrave au 06 51 40 79 43

Tous en selle pour la 5^e édition de la Fête du vélo

Cette année, la manifestation se déroulera le dimanche 7 juillet. Rendez-vous à 9 h 30 place des belges pour une balade dans les rues d'Yvetot. Le départ est prévu vers 10 h.

Attention, le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. Il est vivement conseillé pour les autres.

Le circuit d'une quinzaine de km est ouvert à tous.

Les déplacements seront sécurisés par la Police municipale.

Vers 11 h, nous ferons une petite pause à la Maison de quartiers.

Le S'Coll bus nous rejoindra pour la fin du parcours.

Nous regagnerons le manoir du Fay vers midi.

Cette promenade à vélo sera l'occasion de passer un moment convivial autour du vélo !

Vous pourrez pique-niquer sur place, une petite restauration sera proposée (frites + barbecue) à ceux qui n'auront pas prévu leur repas.

Pour l'après-midi, diverses animations sont proposées :

- Parcours de maniabilité VVT
- Circuit BMX
- Essai de vélos rigolos
- Essai de vélos électriques
- Stand *entretenir et réparer son vélo* animé par la Bicyclerie
- Déplacement en S'coll bus
- Jeux en bois, structures gonflables
- Une animation musicale est programmée vers 16 h avec le big-band de l'école de musique.

Nous vous attendons nombreux pour cette festivité autour du vélo en espérant que le soleil sera de la partie !



Un clin d'oeil sur nos écoles !

Depuis quelques années, nous subissons des fermetures de classes dans nos écoles maternelles et élémentaires.

Une baisse d'effectifs est constatée, mais cela ne justifie pas tout.....

En effet, nous devons tenir compte de nombreux cas problématiques, non rencontrés auparavant. Nous souhaitons donc avoir une meilleure écoute de la part de l'Education Nationale.

L'école est pour tous, et pour tous nos enfants. Nous nous devons de leur apporter toute notre attention, afin que ceux-ci puissent bénéficier d'un enseignement et d'un encadrement de qualité.

A ce jour, nous nous battons avec les parents d'élèves de l'école Cahan-Lhermitte contre la fermeture programmée d'une classe.

Nous n'acceptons pas cette décision !



Nous avons vécu lors de la dernière rentrée scolaire la fermeture d'une classe à l'école Jean Prévost, l'année précédente d'une classe à l'école Cahan-Lhermitte, et d'une classe à la maternelle Rodin. Celle-ci avait déjà connu une précédente fermeture lors de la rentrée 2016-2017.

L'Inspection Académique avait prévu pour la rentrée 2019-2020, une fermeture à Jean Prévost et à Cahan-Lhermitte. Celle de Jean Prévost n'aura pas lieu. Quant à Cahan-Lhermitte, les effectifs sont quasiment identiques à cette année. Pourquoi un tel acharnement ?

C'est un calcul. Nous déplorons cette méthode, néfaste à nos petits écoliers.

La Municipalité a investi dans nos écoles :

- Les préaux : celui de Jean Prévost était attendu depuis 1996, deux ont été réalisés à Léopoldine Hugo. Celui de l'école Cottard verra le jour cette année.
- Mobiliers des classes
- Réfections des cantines
- Informatique (salles informatiques et classes)

Remercions les équipes enseignantes qui savent s'adapter aux situations difficiles.

Malgré le retour aux 4 jours d'école, nous avons réussi à maintenir les activités sur la pause méridienne, celles-ci à la charge de notre commune connaissent toujours le même engouement de la part des enfants.



Nos écoles de la République sont l'outil indispensable à l'apprentissage du savoir et elles restent accessibles à tous.

DU CÔTÉ DE VOS JEUNES ÉLUS

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME), du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) et du Conseil des Jeunes Citoyens (CJC) ne manquent pas d'idées !



A l'initiative des élus du CJC, l'usage du tabac est désormais interdit aux abords de toutes les écoles de la commune, aux heures d'entrée et de sortie des enfants.

Monsieur le Maire a pris un arrêté municipal règlementant cette décision.

Celle-ci a été soutenue et relayée par les élus du CMJ dans les collèges, et par ceux du CME dans les écoles.

Désormais, les jeunes travaillent sur le thème du harcèlement scolaire. Ils souhaitent faire savoir et connaître les différents points d'accueil et de soutien pour leurs camarades victimes de harcèlement.

Un questionnaire est en ligne sur le site de la Ville www.yvetot.fr.



Les jeunes élus du CME ont travaillé sur une campagne de sensibilisation au ramassage des déjections canines.

Autour du slogan « Les trottoirs ne sont pas des crottoirs », ils ont réalisé plusieurs actions.

Aidés par Jordan Huré du service communication de la Ville, ils ont créé une vidéo de sensibilisation. Celle-ci est visible sur le site Internet de la ville www.yvetot.fr dans la rubrique Enfance et Jeunesse.

Ils ont également réalisé une bande-dessinée, une affiche et une banderole.



De gauche à droite
1^{er} rang : Emma, Yann, Louis, Emmy, Lya
2^e rang : Eléonore, Clara, Léa, Amandine, Camille, Sara



Les jeunes du CMJ ont pour leur part travaillé sur la sensibilisation au tri sélectif.

Ils ont soumis aux agents de la Ville d'Yvetot un questionnaire anonyme afin de connaître leurs habitudes en matière de tri.

Ils ont également créé une affiche de sensibilisation aux gestes du tri sélectif.

Ces affiches seront régulièrement posées dans les mobiliers urbains de la ville.



De gauche à droite
1^{er} rang : Tess, Titouan, Andhréa
2^e rang : Anaïs, Charles, Abel

JEUNESSE

Chaque année, la Ville d'Yvetot propose des camps d'été aux jeunes Yvetotais âgés de 3 à 13 ans.

Organisés par l'Accueil de loisirs, ces séjours sont encadrés par des professionnels recrutés par la Ville.

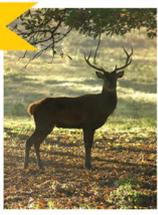
JUILLET

SÉJOUR DES TRAPPEURS

Gîte du Valnaye - Roumare (76)

Du 8 au 11 Juillet : 6 - 8 ans

- Journée des trappeurs
- Visite du parc animalier de Roumare
- Activités proposées par les animateurs
- Veillées



© www.roumaitourisme.com

SÉJOUR ÉQUITATION

Longueville sur Scie (76)

Du 5 au 8 Août : 6 - 8 ans

Du 6 au 7 Août : 4 - 5 ans

- Équitation
- Activités proposées par les animateurs
- Veillées



SÉJOUR DES INDIENS

Parc Canadien - Muchedent (76)

Du 9 au 10 Juillet : 4 - 6 ans

- Visite du domaine en camion militaire
- Visite pédestre des loups
- Repas au restaurant
- Veillées



SÉJOUR SPORTIF

Base de loisirs de la Varenne Saint-Aubin-Le-Cauf (76)

Du 19 au 22 Août : 9 - 13 ans

- Paddle
- Tir à l'arc
- Kayak
- Veillées



SÉJOUR BORD DE PLAGE

Port-en-Bessin-Huppain (14)

Du 16 au 23 Juillet : 9 - 13 ans

- Accrobranche
- Activités proposées par les animateurs
- Visite des plages du débarquement
- Visite du musée d'Omaha beach
- Veillées



© www.roumaitourisme.com

AOÛT

TARIFS SÉJOURS ÉTÉ 2019

JUILLET

CAMPS			TARIFS					
Activités	Ages	Dates	1ère Tranche	2ème Tranche	3ème Tranche	RSA	Hors Yvetot	
							Imposable	Non imposable
Séjour des trappeurs	6 - 8 ans	8 au 11	83,66 €	96,53 €	109,40 €	64,36 €	128,71 €	109,40 €
Séjour des indiens	4 - 6 ans	9 au 10	40,84 €	47,12 €	53,41 €	31,42 €	62,83 €	53,41 €
Séjour bord de plage	9 - 13 ans	16 au 23	103,91 €	119,90 €	135,88 €	79,93 €	159,86 €	135,88 €

AOÛT

CAMPS			TARIFS					
Activités	Ages	Dates	1ère Tranche	2ème Tranche	3ème Tranche	RSA	Hors Yvetot	
							Imposable	Non imposable
Séjour équitation	6 - 8 ans	8 au 11	65,98 €	76,13 €	86,28 €	50,75 €	101,50 €	86,28 €
Séjour équitation	4 - 6 ans	9 au 10	32,83 €	37,88 €	42,93 €	mini requis 30 €	50,50 €	42,93 €
Séjour sportif	9 - 13 ans	16 au 23	61,28 €	70,70 €	80,13 €	47,14 €	94,27 €	80,13 €

Mardi 4 juin, journée d'information sur les aides juridiques gratuites mises à la disposition sur notre territoire.

Le CCAS d'Yvetot, l'association I.S.A. et le Département de la Seine-Maritime organisent une journée d'information sur le non-recours le mardi 4 juin de 10 h à 19 h, salle du Vieux-Moulin à Yvetot.

Seuls ou en famille, jeunes ou âgés, vous pourrez rencontrer gratuitement les différents partenaires associés à l'élaboration de cette journée pour connaître vos droits.

Seront présents :



- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM),
- la Caisse d'Allocations Familiales (CAF),
- la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (CARSAT),
- l'Espace d'Accès aux Droits,
- le Pôle Emploi, l'Assistante Sociale de l'Education Nationale,
- l'association Trialogue, la Mission Locale,
- la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC),
- le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF),
- le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC),
- les Maisons de Services Au Public (M.S.A.P.) de Rives en Seine, Yerville et Doudeville,
- l'Espace Numérique Mobile (ENM).

Bien sûr, le CCAS, l'association I.S.A. et le Département vous présenteront leurs services permettant de recourir à vos droits.

Vous pourrez également être accompagnés sur les démarches en ligne, aujourd'hui très nombreuses, parfois décourageantes, voire inaccessibles.

Vos enfants jusqu'à 6 ans seront accueillis par les professionnels du Multi-Accueil Collectif *La Capucine* ainsi que les professionnels de la PMI pendant que vous visiterez les stands susceptibles de vous intéresser.

Nous vous attendons nombreux.

Mardi 25 juin à 20 h, rendez-vous aux Vikings pour un grand spectacle !

Dans un contexte où l'inclusion est favorisée, le conservatoire intercommunal a sollicité les différents établissements gérés par le CCAS afin de construire ensemble un projet commun.

C'est ainsi que nous avons décidé de créer un spectacle intitulé « *Tous en scène* », qui sera présenté à la salle des Vikings le 25 juin 2019 à 20 h. La mixité sera à l'ordre du jour.

En effet, ce spectacle réunira différents publics : ordinaire, en situation de handicap, vieillissant...

Ainsi, vous pourrez découvrir sur scène :

- Les personnes accueillies au sein de l'Atelier de Jour *Espace Mosaïque* d'Yvetot. Ces derniers présenteront une chorégraphie accompagnée en musique par une classe de jeunes du conservatoire, ainsi qu'une scénette de théâtre.
- De plus, les jeunes de l'IMPRO Pierre BOBEE et les adultes de l'Atelier de Jour ont écrit une chanson que vous entendrez lors de ce grand soir. Ils seront accompagnés par des jeunes du conservatoire.
- Et d'autres spectacles d'établissements différents (E.H.P.A.D., le Bercaill Saint Denis, les Nids...) animeront également cette soirée.

La préparation de ce spectacle implique également ces différents publics dans d'autres aspects du projet : la création d'affiches, l'élaboration du programme...

Ce moment risque d'être fort en émotion...

Rendez-vous le 25 juin aux vikings... Nous vous attendons nombreux !

Pôle seniors du Centre communal d'action sociale : infos pratiques

Le pôle gérontologie est devenu pôle seniors par une délibération du Conseil d'Administration du CCAS du 28 février 2019. Il sera prochainement doté d'un logo représentant l'ensemble des services proposés.

Quelques petits rappels afin de pouvoir profiter de l'ensemble des services

- Toute demande concernant le maintien à domicile, le service de soins et la téléassistance via Présence Verte, peut être faite à l'accueil du pôle seniors, ou en contactant le 02 35 95 91 48.

Merci de contacter également le 02 35 95 91 48 pour :

- Toute inscription pour le portage de repas à domicile avant 10 h pour un repas le lendemain,
- Le transport par le chauffeur du C.C.A.S., afin de vous rendre au restaurant Jacques Lefebvre, aux différents clubs, chorales et aux courses avant 12 h pour un transport le lendemain,

Il vous sera demandé, lors de votre inscription, de rejoindre le point de ramassage le plus proche de votre domicile. Aucun transport ne sera assuré sans cette réservation.

- Toute demande de lavage de linge à l'E.S.A.T. avec ramassage et retour à domicile

Animations seniors proposées par Laura.

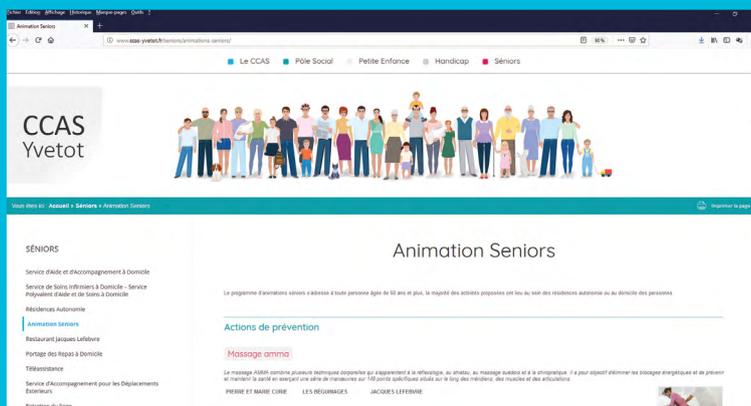
Le programme, bi-mensuel, est disponible sur le site internet du C.C.A.S www.ccas-yvetot.fr, au CCAS, en Mairie, au sein des Résidences, dans les cabinets médicaux, en pharmacie...

Pour bénéficier d'un transport, il faut vous inscrire auprès de Laura en composant le 07 88 26 24 04 la veille de l'animation. Le point de ramassage vous sera communiqué en même temps.

Possibilité de vous inscrire au restaurant en composant le 02 35 56 84 64

Le déjeuner peut être servi pour tout senior yvetotais de plus de 65 ans, au restaurant Jacques Lefebvre chaque midi, du lundi au samedi, et un dimanche sur deux. Un repas à thème mensuel est également proposé.

Les menus sont consultables sur le site internet du CCAS et affichés au sein des Résidences Autonomie.



Vendredi 28 juin Journée Portes-ouvertes au Multi-accueil La Capucine

Vous serez accueillis de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 18 h. Vous découvrirez cette structure de 62 berceaux et les activités proposées par une équipe de 20 professionnelles de la Petite Enfance sous la direction de Christine Esteban. Nous vous attendons nombreux tout au long de cette journée découverte.



Semaine bleue du lundi 23 au vendredi 27 septembre 2019

L'équipe du CCAS d'Yvetot vous proposera, en collaboration avec ses partenaires, un programme riche en activités. De nouvelles sorties seront également au programme tout au long de cette semaine

Cette année encore, la semaine bleue se clôturera par le traditionnel repas préparé par l'équipe du restaurant Jacques Lefebvre et son thé dansant.

Le programme détaillé vous sera présenté au mois de septembre



MAISON DE QUARTIERS

Lors de la séance du Conseil municipal du 13 mars dernier, les élus ont adopté un nouveau projet d'établissement pour la période 2019-2022.

Inaugurée en 2015, la Maison de quartiers a établi un premier projet d'établissement. Celui-ci a servi de feuille de route pour permettre à Fabiola Blondel, responsable, et son équipe, de répondre à différents objectifs.

Pour mémoire, la Maison de quartiers devait :

- Etre un lieu lisible et identifiable
- Répondre aux besoins et aux attentes des Yvetotais
- Mêler Interculturel et Intergénérationnel
- Favoriser un climat de tranquillité publique

Le bilan est très positif. La structure est connue des Yvetotais. Des instances et outils participatifs sont mis en place pour recenser et répondre aux attentes. Différents publics cohabitent pour l'épanouissement de tous et la vie au quartier y est agréable. Ainsi, 94 % des adhérents estiment que la Maison de Quartiers est une structure d'animation intergénérationnelle. 85 % sont satisfaits ou très satisfaits par les activités qui sont proposées.

Pour les 3 prochaines années, il faut maintenir le cap et continuer à travailler en ce sens.

De ce fait, les objectifs, ambitieux pour tous, sont les suivants :

- Attirer l'attention des Yvetotais avec une identité visuelle, des animateurs de terrain, des supports de communication variés et modernes et une participation active aux événements du territoire
- Susciter l'intérêt et provoquer le désir en répondant à la demande, en se démarquant de l'existant et en assurant un accueil de qualité et convivial.
- Entraîner l'action à partir de l'engagement de l'usager, l'engagement de la structure surtout dans l'ère du numérique et en faveur d'une démarche responsable et écologique.

Pour se faire, les travaux ont d'ores et déjà commencé. En adoptant ce nouveau projet d'établissement, le conseil municipal a également accepté le changement de nom de la structure. Cette dernière s'appelle dorénavant « Maison de QuartierS ». En effet, suite à un sondage réalisé en mars 2018, la majorité des adhérents souhaitaient une visibilité pour l'ensemble des quartiers d'Yvetot. Ainsi, afin d'affirmer l'ouverture de l'établissement et de ses activités à TOUS les Yvetotais, il a décidé d'ajouter un S à QuartierS. De plus, des logos ont été créés. Nous vous remercions de contribuer au choix de l'identité visuelle de votre Maison de QuartierS.

Afin d'être plus facilement identifiable, la Maison de quartiers va se doter d'une identité visuelle. Parmi ces quatre projets merci de nous faire part de votre préférence.

1



2



3



4



Pour choisir votre logo, merci d'indiquer le numéro de celui que vous préférez en envoyant un mail à maisondequartiers@yvetot.fr.
Merci d'avance pour votre participation !

Yvetot

SÉJOUR ADOS
22-29 juillet
ILE DE LOISIRS DE BUTHIERS
2019

7 nuits en tente de camping à Buthiers

Simulateur de glisse, saut en catapulte, parc aventure koezio, canoë kayak, tir à l'arc, escalade, accrobranche, piscines avec toboggans

SÉJOUR POUR LES ADOS DE 14-17 ANS D'YVETOT ET SA RÉGION

Informations et inscriptions
Maison de Quartiers - Rue Pierre Varin - 76190 Yvetot
maisondequartiers@yvetot.fr - 02 35 16 15 78
Facebook : Maison de Quartier Yvetot

La MDQ organise un séjour pour les jeunes de 14 à 17 ans.

Les inscriptions se font directement à la Maison de quartiers rue Pierre Varin.

Plus d'infos sur le séjour et les tarifs par téléphone au 02 35 16 15 78 ou par mail :

maisondequartier@yvetot.fr

MAISON DE QUARTIERS

Vous l'attendez chaque trimestre avec beaucoup d'impatience...

Fabiola et son équipe ont encore préparé un programme riche, pour tous

Pour les enfants (présence obligatoire d'un adulte majeur responsable)

Atelier numérique « stylos 3D et carterie numérique »
Mercredi 12 juin – 14h à 16h

Festival des Jeux à l'Accueil de Loisirs
Samedi 15 juin – 14h à 17h30

Spectacle de danses « Dance Crew »
Salle du Vieux-Moulin
Samedi 15 juin – début à 20h30

La Maison de quartiers fête l'été
Mercredi 19 juin – à partir de 19h – prévoir repas

Journée Pêche aux Etangs de Sommersy
Mercredi 26 juin – RDV 8h45 – 7 €

Pour les ados (12-17 ans)

Zumba à la Kindarena
Lundi 3 juin – RDV 18h à la MDQ - gratuit

Après-midi au parc de trampoline « We Jump » à Rouen
Mercredi 5 juin – RDV 13h30 - 4,50€

Spectacle de danses « Dance Crew »
Salle du Vieux-Moulin
Samedi 15 juin – début à 20h30

La Maison de quartiers fête l'été
Mercredi 19 juin – à partir de 19h – prévoir repas

Journée Pêche aux Etangs de Sommersy
Mercredi 26 juin – RDV 8h45 – 7 €

Pour les jeunes de + 18 ans

Zumba au Kindarena
Lundi 3 juin – RDV 18h à la MDQ – gratuit

Après-midi au parc de trampoline « We Jump » à Rouen
Mercredi 5 juin – RDV 13h30 - 4,50€

Atelier vert : créer sa décoration végétale à partir d'objets de récupération avec Amandine d'EcoloMe
Samedi 8 juin – 14h à 16h

Réunion de présentation « Défi Famille Zéro Déchet »
Mardi 11 juin - 18h30

Atelier couture avec Anne-Laure : bavoir et/ou serviette de table
Jeudi 13 juin – 9h30 à 11h30

Festival des Jeux à l'Accueil de Loisirs
Samedi 15 juin – de 14h à 17h30

Spectacle de danses « Dance Crew »
Salle du Vieux-Moulin
Samedi 15 juin – début à 20h30

La Maison de quartiers fête l'été

Mercredi 19 juin – à partir de 19h – prévoir repas

Journée Pêche aux Etangs de Sommersy
Mercredi 26 juin – RDV 8h45 – 7 €

Pour les adultes

Soirée repas partagé et jeux de société
Mardi 28 mai - 20h à 22h30

Zumba au Kindarena
Lundi 3 juin – RDV 18h à la MDQ – gratuit

Atelier vert : créer sa décoration végétale à partir d'objets de récupération avec Amandine d'EcoloMe
Samedi 8 juin – 14h à 16h

Réunion de présentation « Défi Famille Zéro Déchet »
Mardi 11 juin - 18h30

Atelier couture avec Anne-Laure : bavoir et/ou serviette de table
Jeudi 13 juin – 9h30 à 11h30

Festival des Jeux à l'Accueil de Loisirs
Samedi 15 juin – de 14h à 17h30

Spectacle de danses « Dance Crew »
Salle du Vieux-Moulin
Samedi 15 juin – début à 20h30

La Maison de quartiers fête l'été
Mercredi 19 juin – à partir de 19h – prévoir repas

Journée Pêche aux Etangs de Sommersy
Mercredi 26 juin – RDV 8h45 – 7 €

Pour les seniors

Soirée repas partagé et jeux de société
Mardi 28 mai - 20h à 22h30

Zumba au Kindarena
Lundi 3 juin – RDV 18h à la MDQ – gratuit

Atelier vert : créer sa décoration végétale à partir d'objets de récupération avec Amandine d'EcoloMe
Samedi 8 juin – 14h à 16h

Réunion de présentation « Défi Famille Zéro Déchet »
Mardi 11 juin - 18h30

Balade à Dieppe & visite du parc William Farcy et de la maison de Jacques-Emile Blanche à Offranville
Mercredi 12 juin - RDV 10h à la MDQ / retour vers 18h - prévoir pique-nique

Atelier couture avec Anne-Laure : bavoir et/ou serviette de table
Jeudi 13 juin – 9h30 à 11h30

Plus d'infos dans la plaquette de la MDQ...

SAISON CULTURELLE MUNICIPALE

Depuis le début de l'année, 7 spectacles ont eu lieu aux Vikings dans le cadre de la saison culturelle municipale.



Le Palais royal de Paris a enchanté le public lors de son concert le 11 janvier dernier.



Petits et grands ont partagé un moment de tendresse lors du spectacle de marionnettes « Blanc comme neige »



L'humoriste du Nord, Jean-Fi Janssens a amusé le public avec ses anecdotes sur sa vie de steward.



Laura Laune a provoqué de nombreux fous rires durant son spectacle sans filtre, et provocateur à souhaits



Frédéric Fromet, le chroniqueur de France Inter a régalé le public avec son humour caustique.



Soléo a proposé une performance de percussions corporelles au public.



L'Autre fille, un texte poignant mis en scène par Nadia Rémita, a captivé la salle.

La saison culturelle municipale à venir...

- Vendredi 20 septembre à 20 h 30

Concert Manu Lanvin & Guests

- Vendredi 4 octobre à 19 h

Concert Soirée découverte Lylo Hippié

- Jeudi 7 novembre à 20 h 30

Humour Sellig, en partenariat avec le Théâtre à l'Ouest

- Vendredi 8 novembre à 19 h

Concert Soirée découverte Lust Alone et La Chambre

- Jeudi 21 novembre à 20 h 30

Théâtre Eternel 1^{er}, l'histoire de Jacques Anquetil

- Jeudi 19 décembre à 20 h 30

Humour Elodie Poux, en partenariat avec le Théâtre à l'Ouest

Retrouvez la programmation complète sur le site des Vikings www.lesvikings-yvetot.fr et sur les réseaux sociaux

FESTIVAL DE CHORALES

Festival international de chorales Les Voix de la Liberté Du 7 au 10 juin

Porté par la Maîtrise de Seine-Maritime, ce festival bisannuel est un événement musical rassemblant des chœurs venus des quatre coins du monde dans le but de vivre ensemble, la musique, le chant, la fraternité, les échanges, les rencontres et l'amitié.

Après la 1^{re} édition en 2017 avec une création mondiale, l'œuvre originale et fédératrice « *L'Europe de mes rêves* » signée par le compositeur Thierry Machuel, la 2^e édition de ce Festival International de chorales aura lieu du 7 au 10 juin 2019.

Ce grand rassemblement musical se déroulera sous le signe de *La Liberté*.

La Normandie commémore en 2019, le 75^e anniversaire du débarquement de juin 1944. Liberté retrouvée, liberté à défendre, liberté à faire progresser, ensemble.

Venez écouter les voix de ces chanteurs sur cette valeur commune. Venez partager une aventure humaine exceptionnelle avec tous ces jeunes choristes.

EN BREF

15 chœurs de 9 pays différents : Autriche, Corée du Sud, Estonie, France, Hongrie, Maroc, Pays-Bas, Pologne, Slovaquie, ainsi que quatre chœurs Normands et un chœur Charentais.

55 Concerts et 5 ateliers.

Le Choeur de l'Armée Française

Formation spéciale de la Garde républicaine, il est le chœur officiel de la République et l'un des fleurons de la culture dans les armées.

Unique chœur professionnel d'hommes en France, il est composé de 40 chanteurs recrutés parmi l'élite des professionnels français.

A l'instar de l'Orchestre de la Garde républicaine, avec lequel il se produit régulièrement, le Chœur de l'Armée Française est amené à participer en France et à l'étranger, à des manifestations officielles (messes, commémorations, soirées de gala), des saisons musicales, ou des festivals. Son répertoire s'étend de la chanson traditionnelle et populaire aux grandes œuvres classiques lyriques composées pour voix d'hommes. Il a fait l'objet de plusieurs enregistrements dont certains ont été salués par la critique et récompensés.



Le programme

VENDREDI 07 JUIN 2019

18h30 : CONCERT OFF - *Nous n'irons pas à l'opéra*

Espace Culturel des Vikings d'Yvetot - ENTRÉE LIBRE

19h30 : CONCERT OFF - *La Maîtrise fait son show*

Espace Culturel des Vikings d'Yvetot - ENTRÉE LIBRE

20h30 : CONCERT D'OUVERTURE - *Chœur Presto*

Église Saint-Pierre d'Yvetot - PASS OU ENTRÉE À TARIF UNIQUE DE 10€

SAMEDI 08 JUIN 2019

10h00 - 10h45 - 11h30 : WORKSHOP - *Ateliers découvertes*

Lycée Raymond Queneau d'Yvetot - PASS OU ENTRÉE À TARIF UNIQUE DE 5€

14h00 à 19h10 : CONCOURS FESTIVAL - *Prix du public*

Espace Culturel des Vikings d'Yvetot - PASS OU ENTRÉE À TARIF UNIQUE DE 20€

14h00 à 18h50 : CONCOURS FESTIVAL - *Passage devant le jury*

Chapelle Corneille de Rouen - PASS OU ENTRÉE À TARIF UNIQUE DE 20€

19h30 : CONCERT OFF - *Nous n'irons pas à l'opéra*

Espace Culturel des Vikings d'Yvetot - ENTRÉE LIBRE

20h30 : CONCERT OFF - *La Maîtrise fait son show*

Espace Culturel des Vikings d'Yvetot - ENTRÉE LIBRE

20h30 : CONCERT DE GALA - *Chœur de Chambre de Rouen*

Chapelle Corneille de Rouen - PASS OU ENTRÉE À TARIF UNIQUE DE 10€

DIMANCHE 09 JUIN 2019

10h00 - 10h45 : WORKSHOP - *Ateliers découvertes*

Lycée Raymond Queneau d'Yvetot - PASS OU ENTRÉE À TARIF UNIQUE DE 5€

12h00 à 16h30 : CONCOURS FESTIVAL - *Prix du public*

Espace Culturel des Vikings d'Yvetot - PASS OU ENTRÉE À TARIF UNIQUE DE 20€

11h20 à 15h50 : CONCOURS FESTIVAL - *Passage devant le jury*

Chapelle Corneille de Rouen - PASS OU ENTRÉE À TARIF UNIQUE DE 20€

17h00 : PARADE - *La marche des chœurs*

Ville d'Yvetot - ENTRÉE LIBRE

17h30 : CONCERT OFF - *Nous n'irons pas à l'opéra*

Espace Culturel des Vikings d'Yvetot - ENTRÉE LIBRE

18h10 : CONCERT OFF - *La Maîtrise fait son show*

Espace Culturel des Vikings d'Yvetot - ENTRÉE LIBRE

19h30 : CONCERT DES LAURÉATS - *Chœur de l'armée française*

Église Saint-Pierre d'Yvetot - PASS OU ENTRÉE À TARIF UNIQUE DE 20€

21h30 : CONCERT FESTIF - *Roady Blues Band*

Parvis de l'Espace Culturel des Vikings d'Yvetot - ENTRÉE LIBRE

LUNDI 10 JUIN 2019

15h00 : CONCERT DE LA FRATERNITÉ - *Estonie, Pays-Bas, Slovaquie*

Église d'Étretat - PASS OU ENTRÉE À TARIF UNIQUE DE 10€

15h00 : CONCERT DE LA FRATERNITÉ - *Autriche, Corée, Pologne*

Église de Veules-les-Roses - PASS OU ENTRÉE À TARIF UNIQUE DE 10€

15h00 : CONCERT DE LA FRATERNITÉ - *France, Hongrie, Maroc*

Église de Varengeville-sur-Mer - PASS OU ENTRÉE À TARIF UNIQUE DE 10€

A l'issue de ces 4 jours de compétition, quatre prix seront attribués, dont un prix du public.

10 000 € de dotations récompenseront les meilleures chorales.

Grand prix de la Région Normandie : 5000 €

Prix du département de la Seine-Maritime : 2500 €

Prix de la CCYN : 1250 €

Prix de la ville d'Yvetot : 1250 €

Billetterie sur le site de la Maîtrise de Seine-Maritime

<https://www.maitrisedeseinemaritime.fr>

VOS RENDEZ-VOUS

Samedi 22 juin, La Ville d'Yvetot et Yvetot Normandie vous invitent à fêter la musique

Devant le succès remporté en 2018, la ville d'Yvetot et la CCYN ont décidé de reconduire la seconde édition de la Fête de la Musique intercommunale.

De 17 h à minuit, plusieurs groupes se succéderont sur 3 podiums installés autour des Vikings, de la Médiathèque et du Conservatoire.

Petite nouveauté, aucune animation n'est prévue dans la salle des Vikings.

L'accès au site se fera par la rue Pierre de Coubertin, entre les Vikings et la Médiathèque.

Buvettes et restauration sont également prévues.

A vos agendas, la fête de la musique intercommunale, c'est le samedi 22 juin !

Programme détaillé

www.yvetot.fr / www.yvetot-normandie.fr

et sur les réseaux sociaux



Dimanche 23 juin Pique-nique et concerts baroques au Manoir du Fay

L'association Faire Vivre le Manoir du Fay vous invite à partager un moment convivial au manoir du Fay.

Sur le thème du baroque, l'association vous propose de pique-niquer dans les jardins du Manoir.

Chacun apporte son panier, et pour le dessert, les organisateurs proposeront une ou plusieurs friandises ou pâtisseries d'époque (chouquettes, pâtes feuilletées, fruits confits...)



L'après-midi, à partir de 15 h 30, un concert sera assuré par François Fernandez et Yun Kim. Ils seront accompagnés d'un chœur d'adultes de la Maîtrise de Seine-Maritime.

Les personnes qui le souhaitent pourront venir déguisées en costumes, dans l'esprit du 17^e siècle.

Tarif plein : 12 € / Tarif réduit : 6 €

Samedi 13 juillet

9^e édition de Lumières au Fay

C'est désormais une tradition, l'édition 2019 de Lumières au Fay se déroulera le 13 juillet, à partir de 17 h, dans le parc du Manoir.

Pour la 9^e édition, les organisateurs ont préparé un programme diversifié, qui plaira autant aux enfants qu'aux parents et aux seniors.

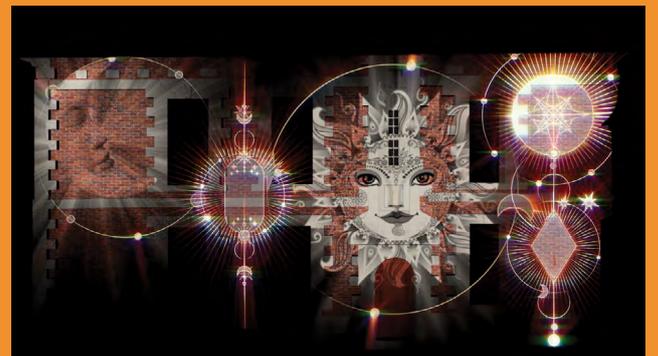
Au programme

A PARTIR DE 17 h - ACTIVITES PROPOSEES EN CONTINU

- Démonstration et pratique du tir à l'arc / les Archers du Roy d'Yvetot : 17 h - 20 h.
- Promenades gratuites à poney pour enfants / Etrier de Mézerville : 17 h - 20 h.
- Ateliers gratuits d'escrime sportive pour enfants / Les fines lames de Dieppe : 17 h - 20 h.
- Stand maquillage : 17 h - 20 h
- Jeux en bois à l'ancienne / Jeux sous les pommiers : 17h - 20h.
- Stand du C.H.E.N.E. d'Allouville - Bellefosse
- Manège Charivari : manège 1906 de 17 h à 23 h.

ANIMATIONS PONCTUELLES / SPECTACLES :

- 17 h 30 - 17 h 45 : Démonstration bulles de savon
- 17 h 45 - 18 h 45 : 4 ateliers de 15 min pour enfant bulles de savon
- 17 h 30 - 18 h 30 : Musique Municipale (à l'entrée du site)
- 18 h - 18 h 40 : Représentation *Les Charles à temps*
- 19 h 20 - 20 h : Représentation *Les Charles à temps*
- 20 h 45 - 21 h : Démonstration bulles de savon
- 20 h - 21 h : Concert Bar par *Whisper Note*
- 21 h - 21 h 30 : Représentation *Les Charles à temps*
- 21 h 30 - 23 h : Concert *Whisper Note* « **Les Années Folles** »
- 23 h - 23 h 20 : Projection d'un mapping video sur la façade du Manoir



- 23h30 - Minuit : Feu d'artifice
- Minuit : Fin de la manifestation

VOS RENDEZ-VOUS

Samedi 28 septembre, rendez-vous Place des Loisirs pour rencontrer les acteurs culturels de la Ville d'Yvetot et du territoire.

Toucher, manipuler, essayer, chanter, danser, dessiner... Tels sont les objectifs de cette journée placée sous le signe de la découverte de la **culture** et des **loisirs**.

Les acteurs culturels du territoire vous donnent rendez-vous Place des loisirs, autour de l'espace culturel Les Vikings, afin de vous faire découvrir et mieux connaître leurs activités.

Au programme :

Découverte des arts plastiques par la Galerie Duchamp, **atelier de chants** par Le Choeur enchanté d'Yvetot et par la maîtrise de Seine-Maritime. La MJC proposera du **scrapbooking** pour les petits et les ados et **customisation de cahiers, de classeurs et création de marque-pages** pour les plus grands.

L'association Dance-Crew permettra aux visiteurs de **s'initier à la danse** et de créer des petites chorégraphies. Le conservatoire de musique présentera ses différentes **disciplines et activités**.

Les Cas Barrés, troupe de théâtre seront également de la partie. Ils animeront le site toute la journée.

A la médiathèque, des **ateliers lecture** seront proposés pour les petits de 3 à 10 ans.

La Fée sonore a programmé un **concert** dans la cafétéria des Vikings à 18 h 30.

D'autres partenaires interviendront également sur cette journée.

Pour en savoir plus le programme et sur les participants, rendez-vous sur les réseaux sociaux ou le site internet de la ville www.yvetot.fr.



Dimanche 1^{er} septembre 75^e anniversaire de la Libération d'Yvetot

Le 1^{er} septembre 1944, les forces alliées rentraient dans Yvetot par l'Est en direction du Havre.

A 11 h 27, la capitale cauchoise était libérée après 4 années d'occupation.

Afin de célébrer le 75^e anniversaire de la Libération, la ville d'Yvetot a préparé un programme d'animations.

Elles débuteront par une conférence de Françoise Blondel le vendredi 30 août à 19 h à l'Hôtel de Ville.

Au programme le 1^{er} septembre

- **10 h 50** : Place des Belges
Départ en défilé des fanfares, des porte-drapeaux, des officiels, et des Véhicules Militaires Anciens (parcours : place des Belges – rue Guy de Maupassant – rue des Victoires – le Mail – place de l'Hôtel de Ville)

- **11 h 15** : Cérémonie patriotique au

Monument de la Victoire

- **12 h** : Vin d'Honneur en Mairie

- **13 h** : Retour des véhicules anciens vers la place des Belges

- **15 h à 16 h** : Concert de Calamity Jazz

- **16 h à 17 h** : Concours d'élégance *Miss Rétro* organisé par Miss Cherry Candy

- **17 h à 18 h** : Concert de Calamity Jazz

- **A partir de 18 h** : Vin d'honneur



Zoom sur le concours de *Miss rétro*

Dans le cadre des commémorations du 75^e anniversaire de la libération de la ville, un concours d'élégance *Miss rétro* se déroulera le 1^{er} septembre sur la place des Belges de 16 h à 17 h.

Organisé par Miss Cherry Candy, le concours est ouvert à toutes les femmes de 18 ans et +, qui aiment l'esprit rétro.

Les candidates qui souhaitent s'inscrire doivent habiter le territoire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie.

Aucun critère de taille, de poids, ou de situation matrimoniale n'est nécessaire.

Miss Cherry Candy, qui souhaite faire découvrir davantage son univers. C'est pourquoi elle insiste sur le fait qu'il s'agit d'un concours axé uniquement sur le côté « **rétro** » d'élégance. Il ne s'agit pas d'un concours de beauté. La précision est importante dans l'univers des pin-up.

Si vous souhaitez plus de renseignements, ou participer au concours de *Miss rétro*, vous pouvez contacter Miss Cherry Candy à l'adresse mail suivante : tiffanyfauvelle@gmail.com



Les Comités de quartier ont proposé différentes animations depuis le début de l'année. Retour sur la vie dans vos quartiers.

COMITÉ DE QUARTIER EST RETIMARE / PLAINE

Dimanche 21 avril, une chasse aux oeufs a eu lieu dans le parc urbain, rue du Vieux-Moulin.



Le Comité de quartier Est donne rendez-vous aux enfants en décembre pour le grand loto de Noël.



COMITÉ DE QUARTIER SUD REFIGNY / CLOSERIE DES MONTS / LANARK / ZAMENHOF

Le 25 janvier, une présentation de la clinique Héméra a été faite lors de la galette des rois du Comité



Le 11 mai, une soirée tartiflette a eu lieu à la salle du Vieux-Moulin. En décembre, une autre soirée sera organisée.

COMITÉ DE QUARTIER NORD FAY / GARE

Les membres du Comité de quartier Nord ont organisé, le 6 avril dernier une sortie à Grémonville afin de visiter le village et son église.



La Fête des voisins se déroulera le 2 juin. Plus d'informations sur la page Facebook du Comité de quartier Yvetot Nord.

COMITÉ DE QUARTIER OUEST CLOS D'YVETOT / FORT-ROUGE / LECHEVALLIER

Mercredi 17 avril, les enfants du Comité de quartier Ouest ont fait la chasse aux oeufs dans les rues.

Dimanche 19 mai, une nouvelle édition de Parcs en Fête a animé le quartier. Le comité vendra des crêpes en fin d'année au profit du Téléthon.

Yvetot labellisée ville active & sportive

Le label « Ville Active et Sportive » millésime 2019-2021 récompense les initiatives et les politiques publiques sportives.

Il valorise la promotion des activités sportives accessibles au plus grand nombre sous toutes leurs formes, sur un territoire. La création du CCAPS (Comité Consultatif des Activités Physiques et Sportives) a dynamisé les liens avec le mouvement associatif local particulièrement dense, vigoureux et passionné. Les finances des associations sportives sont saines et les investissements ont suivi : création de vestiaires, d'un terrain de football synthétique, création en cours d'un gymnase supplémentaire...

L'originalité de la démarche a consisté à mobiliser la société civile et le tissu médico-associatif. Sept associations ont ainsi été labellisées « sport handicap ». Les liens sont forts entre les associations sportives et l'IME, l'ESAT, l'EHPAD et le centre hospitalier d'Yvetot.

Le 1^{er} laurier a été attribué car « la ville propose une politique sportive innovante et une offre d'activités physiques et sportives diversifiée ».



Octobre rose, mois de mobilisation contre le cancer du sein

Un projet d'animations est en cours de réalisation pour 2019.



Plusieurs partenaires seront associés.

Le programme sera communiqué dès juin sur les réseaux sociaux et sur les sites Internet.



La Maison de quartiers souhaite réaliser symboliquement une chaîne de soutiens-gorges reliant la salle du Vieux-Moulin au centre-ville.

Mesdames, à partir du 1^{er} juin, vous pourrez déposer vos soutiens-gorges dans les différents point de dépôt : mairie des communes de la CCYN, Maison de quartiers, services municipaux, commerçants participants...

Merci par avance de votre participation !

TRIBUNE POLITIQUE

Contribution du groupe « Yvetot territoire d'avenir »

Il y a 10 ans, la population yvetotaise et cauchoise environnante, migrait chaque week-end vers Barentin ou Gruchet-le-Valasse, si ce n'était pas vers les deux grandes agglomérations seinomarines, pour faire ses courses. Notre premier défi fut de stopper cette désertification du territoire, grâce à une offre commerciale correspondant aux standards d'aujourd'hui ! C'est chose faite !!

La fréquentation de notre offre grand public, est pérenne, grâce à nos engagements, nos convictions et malgré certains coups bas menant jusqu'aux couloirs de la justice. Un équilibre doit s'instaurer entre commerces de proximité du centre-ville, et la « zone » commerciale, l'un n'allant pas sans l'autre. Ainsi, la forte attractivité vers le centre commercial doit aujourd'hui bénéficier au centre-ville, grâce au développement d'une dynamique tripartite entre la Ville, les commerçants et les partenaires institutionnels (Région, CCYN, CCI, CMA...).

Dès lors, nous pouvons établir un schéma économique cohérent, partenaire, avec l'ensemble de nos commerçants. Les premiers fruits de ce travail apparaissent à la lecture de ce numéro des Echos d'Yvetot.

Alors, au-delà des « y a qu'à, faut qu'on », nous nous engageons à soutenir tous les acteurs économiques pour agir ensemble, dans l'intérêt commun. Ainsi, dans le cadre de l'appel à projet 2018 de la Région (pour revitaliser les centres villes des villes reconstruites après-guerre), la ville d'Yvetot est lauréate avec 12 autres villes normandes. Notre projet a séduit par sa cohérence et sa volonté de porter l'attractivité du centre-ville (créations de rues piétonnes, réhabilitation des cours intérieures, sécurité, hallettes, innovations technologiques). De plus ce projet, permettra de renforcer notre image et de donner envie aux visiteurs de venir à Yvetot et d'y rester. Pour la Municipalité, le commerce de centre-ville a toujours été un centre d'intérêt prioritaire et le restera. Nous accompagnons le commerce local. Yvetotaises, Yvetotais, contribuez avec nous à cette dynamisation du commerce local.

Texte non fourni par le groupe d'opposition

Chères Yvetotaises, chers Yvetotais,

Le 12 avril, le Courrier Cauchois titrait : « le commerce Yvetotais se meurt ! ».

Depuis 10 ans, nous tirons la sonnette d'alarme. Depuis 10 ans, le Maire et son équipe municipale nous rient au nez. Le drame annoncé est là. La presse s'en empare. Les commerçants souffrent. Les licenciements se multiplient.

Comment a-t-on pu en arriver là ? Les incohérences, le manque de vision n'expliquent pas tout. Il aura fallu une véritable volonté de sabotage pour réussir cet exploit de diminuer à ce point un commerce local encore si florissant il y a 10 ans. Aucun plan d'action pour le centre ville, le déplacement de toute manifestation, la construction sans discernement de zones commerciales, et pour finir, la verbalisation à outrance pour éloigner du centre ville les derniers « rebelles » qui auraient l'outrecuidance de s'aventurer en ville.

Les commerces fermant les uns après les autres sont trop souvent remplacés par des activités tertiaires

Dans ce dernier CC, la municipalité affirme : Nous allons nous occuper du centre ville ! Pyromane puis pompier, sans conviction mais surtout sans aucune volonté. Le 27 février lors de la signature de la convention « villes reconstruites », le président de région Hervé MORIN essayait d'expliquer à l'équipe municipale : « la Région peut injecter autant de millions que l'on veut, si vous continuez à construire des zones commerciales, vous ferez disparaître le centre ville ».

Et pourtant, malgré ces avertissements, la municipalité ne fera rien pour endiguer l'arrivée de plus de 15 cases commerciales supplémentaires à l'entrée de la ville dans les mois qui viennent. Le coup de grâce ? Mais pourquoi ? Pourquoi vouloir à tout prix la disparition du commerce de proximité ?

Une ville sans commerce de proximité est une ville qui se meurt et qui perd toute son attractivité !

Est cela que vous voulez pour votre ville ! ? Ensemble, dépassons-nous !

Laurent BENARD Patrick ROBERT Ludovic NEEL

A VOS AGENDAS

JUIN

DU 7 AU 10 JUIN

Festival international de chorales
Les Voix de la Liberté

SAMEDI 15 JUIN

Festival des Jeux
A partir de 14 h
Accueil de loisirs, rue des Petits Bézots

MARDI 18 JUIN

Commémoration de l'appel du Général de Gaulle
RDV à 18 h 30
Monument de la Victoire, Place de l'Hôtel de Ville

SAMEDI 22 JUIN

2^{de} édition de la Fête de la musique intercommunale
A partir de 17 h
Autour de l'Espace culturel les Vikings
rue Pierre de Coubertin

JUILLET

DIMANCHE 7 JUILLET

5^e édition de la Fête du vélo
RDV 9 h 30 place des Belges pour une balade de 15 km
dans les rues d'Yvetot
A partir de 14 h, animations au Manoir du Fay

SAMEDI 13 JUILLET

9^e édition de Lumières au Fay
Animations à partir de 17 h

DIMANCHE 14 JUILLET

Fête Nationale
10 h 45
Défilé des véhicules du Centre de secours
11 h 15
Cérémonie patriotique
Monument de la Victoire, Place de l'Hôtel de Ville

ET APRÈS

30 août

Conférence de Françoise Blondel
19 h à l'Hôtel de Ville

1^{er} septembre

75^e anniversaire de la Libération d'Yvetot
Animations toute la journée en centre-ville

Yvetot
SAMEDI 15 JUIN 2019
À PARTIR DE 14H



Festival des Jeux

Entrée Libre

Structure gonflable • Ventrilisse (prévoir un maillot de bain ou un change et une serviette)
Tir à l'arc • Baptême de poney • Chamboule tout • Tir à la corde
Taureau mécanique • Démonstration de danse country (15h)
Jeux de petits chevaux géants • Stand maquillage • Tombola gratuite

Espace Petite Enfance :
Parcours motricité • Contes • Structure gonflable
Chamboule tout • Piscine à balles

Buvette, Gâteaux et Crêpes

À L'ACCUEIL DE LOISIRS, RUE DES PETITS BÉZOTS 76190 YVETOT



Yvetot

LA VILLE D'YVETOT ET LA CCYN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE



FÊTENT LA MUSIQUE



DÈS 17H

SAMEDI 22 JUIN 2019

ESPACE MULTICULTUREL DES VIKINGS



Retrouvez le programme des animations

Yvetot.fr



Agenda Yvetot

et sur les journaux électroniques en centre-ville